



## Projets et programmes de prévention du tabagisme : rapport final

(Ne pas remplir à la main SVP)

<b>Nom du projet</b>	Aborder le tabagisme via d'autres problèmes de santé	
<b>Début du projet</b>	01.01.2014	
<b>Fin du projet</b>	31.12.2017	
<b>Bénéficiaire de la contribution</b>	Nom Rue / n° NPA / Lieu	CIPRET-Vaud Promotion Santé Vaud Av. de Provence 12 1007 Lausanne
<b>Personne à contacter</b>	Karin Zürcher Responsable CIPRET-Vaud Promotion Santé Vaud Av. de Provence 12 1007 Lausanne	
<b>N° de la décision</b>	13.007724 (PCT 2014-2017)	
<b>Montant de la décision</b>	370'185 CHF	

Lieu, date

Signature

Lausanne, le 24 avril 2018

Merci de lire les explications relatives au rapport et au décompte final que vous trouverez sur le site Internet du FPT.

## **SOMMAIRE**

### **Partie A**

<b>1</b>	<b>Résumé du projet .....</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>Evaluation des résultats.....</b>	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>Durabilité et valorisation (utilité) .....</b>	<b>9</b>
<b>4</b>	<b>Egalité des chances .....</b>	<b>11</b>
<b>5</b>	<b>Divers.....</b>	<b>12</b>

### **Partie B**

<b>1</b>	<b>Réflexions sur le projet .....</b>	<b>12</b>
<b>2</b>	<b>Recommandations / enseignements pour des projets similaires .....</b>	<b>14</b>

# Partie A

---

## 1 Résumé du projet

*Présentez succinctement le déroulement du projet, les principaux enseignements afférents aux résultats et vos recommandations.*

Le tabagisme va souvent de pair avec d'autres problèmes de santé. Atteindre les personnes en situation de vulnérabilité sociale et/ou médicale est un défi pour les acteurs de la prévention du tabagisme.

Dans ce cadre, le concept du projet consistait à développer un soutien spécifique et adapté aux besoins des professionnels de la santé actifs dans des domaines connexes au tabac, dans le but de contribuer à réduire les inégalités en matière de tabagisme/santé.

Le projet a été décliné en trois sous-projets :

1. Tabac et alcool
2. Tabac et diabète
3. Tabac et santé bucco-dentaire

Ce projet "Aborder le tabagisme via d'autres problèmes de santé" avait comme premier objectif d'informer et sensibiliser les professionnels de la santé aux liens existants entre le trouble dont ils s'occupent et la consommation de tabac. Un second objectif consistait à outiller les professionnels pour aborder la question dans leur pratique.

L'information et la sensibilisation des personnes en situation de vulnérabilité médicale devaient ainsi être assurées par le biais des informations et conseils reçus de la part des professionnels, eux-mêmes formés dans le cadre d'intervention de formation, d'information et de sensibilisation dispensées par le CIPRET-Vaud. Des séances d'information et de sensibilisation devaient également être dispensées par le CIPRET-Vaud aux résidents des institutions résidentielles d'alcoologie. Enfin, des ateliers à destination des résidents, animés à l'interne par les référents-tabac, devaient être mis sur pied.

De manière générale, les trois sous-projets ont pu être implémentés de manière satisfaisante. Les éléments épidémiologiques ont été recensés pour les différents thèmes en collaboration avec les réseaux et les experts, en particulier des chercheurs de la Policlinique médicale universitaire (PMU) de Lausanne avec laquelle le CIPRET-Vaud a l'habitude de se référer pour les aspects scientifiques et médicaux.

La cartographie du matériel d'information préexistant dans chaque domaine a été réalisée afin de recenser l'existant, les éventuels besoins non-couverts et dans le but d'éviter les doublons et de s'insérer dans l'existant de manière optimale le cas échéant.

Des brochures et des flyers ont été co-développés et/ou mis à jour et/ou traduits avec les professionnels/partenaires de chaque domaine d'actions.

Les séances d'information pour les professionnels et les résidents des institutions de traitement d'alcoolologie ont été menées et des ateliers ont été implémentés dans deux des trois institutions.

Pour le sous-projet tabac-diabète, la coordination menée dans le cadre de ce projet (PMU (projet DISCGO) et le Programme cantonal Diabète Vaud) a permis de profiler des interventions auprès des professionnels non-médecins du domaine de la diabétologie pour 2018 (Association romande des assistantes médicales, Société vaudoise de pharmacie et Groupe d'intérêts communs suisse d'infirmières-iers-conseils en diabétologie).

Dans le cadre du projet tabac-santé-buccodentaire, le réseau a bien réagi, à tous niveaux : bon accueil des professionnels du domaine de la santé bucco-dentaire, tant des hygiénistes dentaires que des médecins-dentistes : la brochure développée a trouvé sa place dans leur pratique. Très bonne collaboration avec le projet « Intervention dans les cabinets dentaires » du Programme national d'arrêt du tabagisme, qui a assuré, logistiquement et financièrement, la traduction, l'adaptation puis la diffusion de la brochure en allemand et en italien au niveau national. Très bonne collaboration également avec Swiss Dental Hygienists, qui a grandement contribué à l'ensemble du projet et à sa diffusion auprès de ses membres, ainsi qu'avec l'association Lire et Ecrire. Les différents services de l'Etat et institutions para-publiques en lien avec les milieux de la migration contactés ont réagi favorablement et nous ont conseillé sur l'opportunité ou non de traduire/Adapter la brochure en d'autres langues.

Une traduction en roumain a en outre été réalisée en 2017. Une traduction en portugais va être initiée en 2018. Ces deux traductions seront disponibles sous format PDF.

Les contenus de la brochure sont simples et explicites : la brochure est utilisable et compréhensibles par beaucoup de personnes, y compris allophones, dans une des langues nationales ; elle est promue auprès de toutes les infirmières scolaires du canton de Vaud ; elle est notamment utilisée par l'Association Secours Dentaire International (SDI) pour ses actions de prévention en Haïti et dans d'autres pays francophones dans lesquels cette association est active. Il est cependant toujours difficile de toucher les personnes qui ne sont pas ouvertes à aborder la question du tabagisme, ici, les professionnels de la santé bucco-dentaire qui ne désirent pas orienter leur travail sans la direction de plus de prévention du tabagisme. De plus, les personnes en situation de vulnérabilité sociale et économique n'ont pas recours aux hygiénistes dentaires: là aussi, difficultés d'entrer en relation

avec ces personnes.

Dans le cadre du projet tabac-diabète, le matériel développé (fiche d'information à l'attention des professionnels du réseau diabète vaudois + fiche d'information à l'attention des personnes diabétiques) est disponible sur le site internet du Programme cantonal diabète, sous forme de PDF à télécharger. Il est donc difficile d'en estimer l'utilisation par les acteurs de terrain et par les patients à l'heure actuelle. Un pointage et un retour sur ce matériel sont en revanche prévus lors des diverses interventions en cours d'implémentation pour 2018. Ces interventions ont effet un double objectif : informer et sensibiliser les professionnels non-médecins des liens existants entre tabac et diabète, mais également la présentation du matériel développé dans une optique d'information et d'élargissement de la diffusion de ces derniers.

Concernant le projet tabac-alcool : là également du matériel d'information a été développé, avec la collaboration et contribution actives des professionnels des institutions ciblées par le projet (groupe de travail) ; un feuillet d'information pour les professionnels ainsi qu'un second pour les patients. Suite de quoi des séances de formation, d'information et sensibilisation ont été dispensées pour les professionnels dans les trois institutions et le matériel d'information présenté et diffusé. Des séances d'information et de sensibilisation adressées aux résidents ont eu lieu aux Oliviers et à l'Estérelle-Arcadie. Des ateliers animés par des référents tabac internes ont été menés aux Oliviers et à l'Epi et ces derniers devraient se poursuivre. Le projet a ainsi eu l'avantage de sensibiliser les professionnels quant à l'important de thématiser la question avec les patients, mais également de questionner, de manière indirecte, leur propre consommation tabagique. Les résidents ont également pu bénéficier d'information et de soutien concernant le tabagisme.

L'ensemble du réseau d'alcoologie vaudois (hospitalier, ambulatoire, résidentiel, partenaires), les institutions actives et/ou intéressées par la thématique alcool-tabac et les partenaires du CIPRET-Vaud ont été informés de l'existence du projet « alcool-tabac » et ont reçu le matériel d'information/sensibilisation créé.

Malgré ces activités et prestations, et en regard de l'évaluation réalisée par le CEESAN (cf. Rapport d'évaluation CEESAN, IUMSP ; portant exclusivement sur le sous projet tabac-alcool), les institutions et les professionnels ciblés par le projet tabac-alcool demeurent peu impliqués/concernés par la thématique du tabagisme. La difficulté, pour les professionnels et pour les institutions partenaires, de modifier leurs représentations et pratiques reste une réalité. Le focus non prioritaire sur la prise en compte du tabagisme dans ces institutions n'a ainsi pas pu être dépassé. Seule une des trois institutions a pris cette préoccupation à bras le corps et continue de s'impliquer activement dans ces démarches. Cela laisse présumer de l'importance de l'engagement fort d'une direction dans un tel projet de prise en compte du tabagisme.

## 2 Evaluation des résultats

Si votre projet a été évalué en externe, veuillez joindre le rapport d'évaluation.

Quels étaient les objectifs détaillés et les résultats escomptés (étapes) et comment évaluez-vous la réalisation des objectifs ? Veuillez remplir le tableau ci-dessous.

Projet tabac-alcool :

Objectif (objectifs détaillés / étapes selon les données inscrites aux points 4 / 4.1 de la demande)	atteint	partiellement atteint	pas atteint	Commentaire
Une consultation des professionnels de l'alcoologie résidentielle (3 institutions) est réalisée afin de récolter leurs besoins d'information et de formation en matière de tabagisme ainsi que les besoins des résidents en matière de prévention du tabagisme.	X			Une évaluation a été réalisée auprès des professionnels travaillant dans la principale institution vaudoise active dans le domaine de l'alcoologie (Fondation Les Oliviers) à l'aide d'un questionnaire.
Du matériel d'information et de sensibilisation destiné aux professionnels est développé en collaboration avec des professionnels du domaine et est diffusé lors de séances de formation.	X			Le matériel a été développé avec succès, son évaluation est bonne, mais sa communication et sa diffusion restent insuffisantes.
Du matériel d'information et de sensibilisation destiné aux résidents est développé en collaboration avec des professionnels du domaine et est distribué par ces derniers.	X			Idem ci-dessus.
Un concept d'ateliers d'information et de sensibilisation pour les résidents est élaboré et déployé dans les différentes institutions		X		Des ateliers ont été implémentés dans deux des trois institutions de traitement d'alcoologie.
Ces ateliers permettront d'évaluer les besoins d'aide à l'arrêt des résidents.		X		Peu de retours de la part de référents-tabac en matière de besoins d'aide à l'arrêt identifiés. Cependant, les ateliers ont l'avantage de permettre de thématiser la question de la consommation de tabac dans les institutions.

Selon les résultats de cette évaluation, une offre spécifique d'aide à l'arrêt est conçue et proposée aux résidents des différentes institutions.		X		Les professionnels ont été formés et outillés pour référer les patients auprès de spécialistes de la désaccoutumance.
---	--	---	--	---

Projet tabac-diabète :

Objectif (objectifs détaillés / étapes selon les données inscrites aux points 4 / 4.1 de la demande)	atteint	partiellement atteint	pas atteint	Commentaire
Une consultation des professionnels de diabétologie est réalisée afin de récolter leurs besoins d'information et/ou de formation en matière de tabagisme ainsi que les besoins de leurs patients en matière de prévention du tabagisme. Cela sera effectué en partenariat et en bénéficiant du réseau du Programme cantonal Diabète.		X		<p>Les besoins des professionnels ont été récoltés auprès des professionnels non-médecins par le biais d'un questionnaire (diététiciens, infirmiers en diabétologie, infirmiers cliniciens et podologues). La récolte des besoins des médecins endocrinologues et des médecins de famille n'a en revanche pas pu être implémentée en raison notamment d'une réponse négative à la demande du CIPRET-Vaud auprès de l'Association vaudoise des médecins de famille (cette dernière invitant, à juste raison, les Ligues de la santé à coordonner ses actions et sollicitations auprès des médecins de famille).</p> <p>La récolte des besoins des assistantes médicales n'a pas eu lieu, le travail de rédaction du matériel ayant déjà commencé, il n'a pas semblé pertinent de poursuivre les démarches de récolte ; en cours de route du projet, la priorité a été resserrée sur l'implication et la sollicitation des professionnels non médecins en lien direct avec des patients diabétiques. Cependant ce groupe de professionnels bénéficiera de formations et diffusion du matériel créé.</p>
Du matériel d'information et de sensibilisation destiné aux professionnels est développé en collaboration avec des professionnels du domaine et est diffusé lors de séances de formation.	X			<p>Le matériel a été développé, ou plutôt mis-à-jour, avec succès en collaboration avec les partenaires (Policlinique médicale universitaire de Lausanne et le Programme cantonal diabète (PcD)).</p> <p>Le matériel a été diffusé sur le site du PcD ainsi que sur le site et dans le journal de l'Association romande des assistantes en pharmacie. Ce der-</p>

				nier va également être diffusé lors des formations pour les professionnels du domaine en 2018 (des assistant-e-s en pharmacie, assistant-e-s médicales et des infirmières-iers conseils en diabétologie).
Du matériel d'information et de sensibilisation destiné aux patients est développé en collaboration avec des professionnels du domaine et est distribué par ces derniers.	X			Idem ci-dessus.

Projet tabac-santé bucco-dentaire : les objectifs ci-dessous sont ceux fixés avant le démarrage du Programme cantonal.

Objectif (objectifs détaillés / étapes selon les données inscrites aux points 4 / 4.1 de la demande)	atteint	partiellement atteint	pas atteint	Commentaire
Un questionnaire est développé et diffusé auprès des professionnels de la santé bucco-dentaire (médecins dentistes, hygiénistes dentaires, assistance en prophylaxie dentaire, assistantes dentaires) et des associations ayant commandé la brochure "Une bouche en bonne santé à tout âge". Cela afin d'évaluer les besoins de traduction, d'adaptation et de diffusion de cette dernière.		X		Le développement et la passation d'un questionnaire d'évaluation ont été abandonnés car les personnes migrantes en situation de vulnérabilité ont peu recours aux soins bucco-dentaires pour des raisons de coûts. L'évaluation globale des besoins, d'adaptation et de diffusion ont cependant été menées avec des institutions proches des milieux de la migration.
Un réseau avec les associations actives auprès de populations en situation de vulnérabilité sociale est développé dans l'objectif de collaborer à la traduction, l'adaptation et la diffusion de la brochure.	X			Des rencontres avec les institutions proches des milieux de la migration ont eu lieu.  Résultats : - simplicité de la brochure la rend accessible en français également aux allophones ; - temps et argent nécessaires à traduction / adaptation de la brochure en d'autres langues sont importants ; - ancrage cantonal pas idéal pour travail de ce type (résultat final devrait être également disponible dans les autres cantons) ;



				- diffusion auprès des communautés étrangères difficile à organiser et demande énormément de temps.
La traduction, l'adaptation et la diffusion de la brochure sont réalisées.	X			<p>Décisions du CIPRET-Vaud :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renoncer à traduire lui-même la brochure en d'autres langues ;</li> <li>- Chercher un porteur du projet au niveau national ; Confier l'ensemble du projet à ce nouveau porteur (contrepartie : une cession gratuite des droits).</li> </ul> <p>Porteur dès le 01.01.2015 : projet « Intervention dans les cabinets dentaires » du Programme national d'arrêt du tabagisme. Ce projet a déjà adapté et traduit la brochure en allemand (28'000 ex) et italien (5'000 ex) en 2014. Très bonne diffusion : 8'000 ex supplémentaire en allemand en 2015 déjà imprimés. Une traduction en roumain a été réalisée en 2017 et une traduction en portugais est prévue pour 2018.</p>

*Mentionnez des exemples qui mettent en évidence le changement que le projet apporte au sein du groupe cible (relation income-outcome) en vous référant au modèle d'efficacité si vous en avez établi un pour votre projet.*

Dans le cadre du projet tabac-alcool :

Les professionnels des institutions de traitement d'alcoologie ont été informés et formés à prendre en compte le tabagisme dans le cadre de leurs pratiques professionnelles. Certaines fausses croyances, souvent profondément ancrées, ont ainsi pu être questionnées. Les représentations sont néanmoins difficiles à modifier et seul le long terme permet des mouvements institutionnels et professionnels.

Concernant les institutions résidentielles d'alcoologie, il est prouvé que les soignants présentent une plus forte prévalence tabagique que la population globale. Il est donc intéressant de noter que certains d'entre eux sont entrés dans une démarche d'arrêt. Cet objectif n'en était pas un dans le cadre de ce projet mais mérite d'être souligné.

Généralement les résidents ont accueilli très positivement les démarches mises en place pour les informer quant aux notions de base du tabagisme. En effet, malgré une appréhension très négative du thème de prime abord, la participation dans le cadre de séance et des ateliers fut bonne. Ces interventions ont certainement eu également l'avantage de contribuer à modifier l'image de la prévention du tabagisme et de ses acteurs (sans jugement moral et sans jugement de valeur, dans une

optique d'ouverture, d'empathie et d'écoute), permettant d'en faciliter le recours et l'alliance dans le futur.

Dans le cadre du projet tabac-diabète : les faitières contactées dans le cadre de la coordination visant l'implémentation d'interventions de formation en 2018 n'étaient pas sensibles, n'avaient pas des connaissances relatives au lien existant entre le tabac et le diabète et ont ainsi pu intégrer la nécessité d'en informer leurs membres. C'est à ce titre que des interventions dans le cadre de formations continues ont pu être discutées. L'Association romande des assistantes médicales a décidé de publier un bref article à ce sujet dans leur journal. Différentes interventions sont également prévues dans le cadre des formations continues des assistant-e-s médicales, des assistant-e-s en pharmacie et des infirmières-iers-conseils en diabétologie. La réception du projet semble donc bonne et présage les meilleurs auspices pour la suite de la thématization de ce thème.

Dans le cadre du projet tabac-santé bucco-dentaire : de nombreux appels arrivent encore au CIPRET-Vaud de la part de cabinets dentaires notamment, dans le but de commander de nouveaux exemplaires de la brochure.

*L'efficacité et le rapport coûts/utilité ont-ils fait l'objet d'une analyse ? Si oui, quels en sont les résultats ?*

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une analyse dans le cadre de ce projet.

---

### **3 Durabilité et valorisation (utilité)**

*Comment évaluez-vous la durabilité de votre projet ? Par exemple :*

*- L'impact du projet perdurera-t-il une fois ce dernier terminé ?*

*- Le projet aura-t-il d'autres impacts (mimétisme, effet boule de neige) ?*

*- Les processus nés de votre projet perdureront-ils ? Ont-ils un impact sur d'autres groupes que le groupe cible défini ?*

*Avez-vous évalué les possibilités de multiplication du projet ? Quelles sont-elles ?*

*Comment comptez-vous exploiter le savoir-faire acquis et les expériences réalisées pour d'autres projets et thématiques ?*

*Via quels canaux spécifiques (présentation, article et publications, Internet, radio / TV) les résultats sont-ils / ont-ils été diffusés ?*

Dans le cadre du projet tabac-alcool, nous avons constaté à quel point il était difficile, pour les professionnels et pour les institutions partenaires, de modifier leurs représentations et pratiques. Le focus non prioritaire sur la prise en compte du tabagisme dans ces institutions n'a ainsi pas pu être dépassé. Seule une des trois institutions a pris cette préoccupation à bras le corps et continue de s'impliquer activement dans ces démarches. Un atelier va en effet être réalisé en 2018 en collaboration avec le CIPRET-Vaud. L'alliance créée avec la direction de cet établissement permet d'estimer raisonnablement que la thématique va être soutenue au sein de l'institution. Ce constat rappelle l'importance de l'aspect « personne-dépendante » pour la durabilité et la pérennité d'un tel

projet. Dans les autres institutions, avec lesquelles les contacts sont plus difficiles à établir et à maintenir, le CIPRET-Vaud ne jouera plus de rôle proactif, mais restera le Centre de référence.

Les démarches menées dans le cadre des institutions de traitement d'alcoologie ont eu l'avantage de préciser les difficultés et les écueils que peuvent présenter de telles interventions. Sans avoir pu pour autant les dépasser dans le cadre de ce projet, ces derniers (qui avaient pourtant été largement souligné dans la littérature), ont pu être identifiés dans la pratique concrète. Le CIPRET-Vaud est en phase de réitérer l'expérience d'accompagnement de la prise en charge du tabagisme dans des settings dans lesquels cette dernière n'est pas une priorité. C'est notamment le cas d'une demande adressée par une institution lausannoise de traitement des addictions. Les expériences, les retours et l'analyse critiques déployés dans le cadre "Aborder le tabagisme via d'autres problèmes de santé" ont ainsi permis de préciser les difficultés qui pourraient se présenter et de réfléchir de manière anticipée à la manière dont y faire face. Les compétences acquises par la chargée de projet représentent également un élément important à souligner pour la suite des interventions du CIPRET-Vaud.

En outre, le rapport externe réalisé par le CEESAN a été diffusé aux partenaires du CIPRET-Vaud ainsi qu'aux partenaires du projet et est disponible sur le site de l'IUMSP. Cette diffusion participe ainsi à ajouter du contenu relatif à la prise en compte du tabagisme dans des milieux habituellement peu enclins à thématiser cette consommation.

Malgré les efforts déployés et fournis dans le cadre de ce projet « Aborder le tabagisme via d'autres problèmes de santé », il n'en reste pas moins que l'impact réel et durable de telles démarches sur les pratiques professionnelles d'une part et sur les comportements tabagiques des patients d'autre part demeure invérifié. A l'avenir, de tels projets devraient intégrer des protocoles d'évaluation plus solides et réellement capables de mesurer ces éléments.

Fort des expériences et de l'expertise développée par le CIPRET-Vaud dans le cadre du déploiement de ce projet, le Programme cantonal 2018-2021 prévoit de développer des projets similaires. En particulier, la thématique tabac-santé mentale fait actuellement l'objet d'un pré-projet au sein de Promotion Santé Vaud (revue de littérature, cartographie des institutions et professionnels vaudois du réseau de santé mentale, évaluation des leurs pratiques et besoins, développement d'un concept d'intervention).

Les trois sous-projets présentés dans ce rapport ont fait l'objet de multiples communications, notamment des présentations orales dans le cadre de plateformes de partenaires vaudois/suisse de la prévention du tabagisme, notamment lorsqu'il s'est agi de présenter des démarche ou projets ayant

le potentiel de contribuer à réduire les inégalités sociales en matière de tabagisme. Il reste à espérer que ces valorisations et partages d'expériences puissent générer des multiplications.

Le projet alcool-tabac fera notamment l'objet d'une présentation orale dans le cadre du colloque "Santé : équité ou égalité ? Définir, mesurer, agir", du 23 au 25 mai 2018 à Toulouse. La justice sociale est au cœur du débat entre égalité et équité en santé. Comment assurer à toutes et tous un état de santé optimal ? Est-ce en développant des solutions d'accès aux soins et aux services universelles ou ciblées envers certaines populations ? Est-ce en modifiant la répartition des ressources qui sous-tendent les inégalités sociales de santé ? Et comment détermine-t-on ce qui est juste ? Ces questions, parmi d'autres, seront au cœur de ce colloque organisé par l'Institut Fédératif d'Études et de Recherches Interdisciplinaires Santé Société (IFERISS).

---

#### **4 Égalité des chances**

*Avez-vous pris des mesures particulières pour promouvoir l'égalité des chances (sexe, origine sociale et appartenance ethnique) ? Oui / Non*

*Si oui, quelle a été votre expérience dans ce domaine ?*

*Si non, de telles mesures auraient-elles permis, d'après vous, d'obtenir de meilleurs résultats ?*

Le projet "Aborder le tabagisme via d'autres problèmes de santé" est un projet né des expériences et réflexions sur l'approche des populations en situation de vulnérabilité. Une approche "bottom up" a ainsi été privilégiée dans une perspective communautaire.

Le groupe cible direct de ces projets était constitué des professionnels de santé accompagnant des personnes en situation de vulnérabilité médicale. Le groupe cible indirect concernait quant à lui les personnes en situation de vulnérabilité médicale. Il est à noter que les personnes en situation de vulnérabilité médicale se trouvent souvent aussi confrontées à une vulnérabilité sociale. De fait, le projet a permis de toucher de manière plus générale une partie des personnes à bas statut socio-économique (cumulant bas niveau de formation, emplois peu qualifiés et peu rémunérés) d'origine suisse ou étrangère.

Le concept des projets était de développer un soutien spécifique et adapté aux besoins des professionnels de la santé actifs dans des domaines connexes au tabac et de favoriser la prise en compte du tabagisme dans des milieux habituellement peu enclins à le faire. Informer et sensibiliser les professionnels de la santé concernant les liens existants entre ces troubles et la consommation de tabac et les outiller pour leur permettre d'aborder plus souvent et plus confortablement la question dans leur pratique ainsi que la mise sur pied d'ateliers dans certaines institutions a permis de thématiser la question du tabagisme et ainsi de susciter une opportunité de réduction des inégalités

sociales en matière de tabagisme. En effet, augmenter les compétences des professionnels en matière de prévention du tabagisme – notamment et surtout en couplant de manière systématique ce thème avec leur spécialisation – avait pour objectif de faciliter et renforcer leur rôle dans ce domaine et ainsi de garantir aux patients un accès aux informations et aides existantes. Par les informations et conseils reçus des professionnels de santé en lien avec eux, formés par le CIPRET, les personnes en situation de vulnérabilité médicale ont ainsi pu disposer des éléments de base adaptés à leurs besoins spécifiques leur permettant de comprendre les liens entre leur pathologie et le tabac et ainsi de modifier leur comportement tabagique.

Les séances d'information dispensées aux résidents des institutions de traitement d'alcoolologie a également permis d'atteindre ces populations vulnérables, de redéfinir leur perception de la prévention du tabagisme, de répondre à leurs questions et de démystifier certaines croyances tenaces.

Le fait d'intégrer la thématique du tabagisme aux thèmes de spécialisation des professionnels a produit deux effets : cela a simplifié le travail de sensibilisation et de prévention du tabagisme des professionnels auprès de leurs patients et, de ce fait, a permis d'augmenter la probabilité que le thème du tabagisme soit davantage et mieux abordé dans leur pratique.

En outre, le fait que le projet tabac-santé bucco-dentaire a été cédé au niveau national assure ainsi que ce dernier bénéficie à toute la Suisse. De plus, la traduction de ces brochures en allemand et en italien en 2014 ainsi que sa traduction en roumain en 2017 et en portugais en 2018 lui assurent une couverture plus étendue.

---

## 5 Divers

Rien à signaler.

# Partie B

---

## 1 Réflexions sur le projet

*Veillez répondre à toutes les questions :*

- 1) Quelles mesures prises pour atteindre les objectifs se sont révélées efficaces ? Quelles sont celles qui ne l'ont pas été ? Avec le recul, quelles mesures alternatives proposeriez-vous ?*
- 2) Pouvez-vous mettre en évidence des résultats accessoires non planifiés ?*
- 3) Avec le recul, quels sont les trois principaux points forts et points faibles de votre projet ?*
- 4) Autres enseignements / aspects ?*

1. Les rencontres avec les associations/institutions/groupements/professionnels des domaines et leur inclusion dans toutes les étapes de ces projets se sont révélées fructueuses. Ces éléments soulignent l'importance de partir des besoins du terrain avant d'implémenter des activités de prévention du tabagisme auprès de populations spécifiques.

Un suivi plus soutenu et serré des institutions aurait dû être opéré une fois les interventions par le CIPRET effectuées. La volonté de former des multiplicateurs au sein des institutions dans le but de maintenir la thématique à l'agenda nécessite en effet un suivi rapproché ainsi qu'un engagement et un soutien fort de la direction et des employés en ce sens. La chargée de projet ayant repris le projet en 2016 n'a cependant pas voulu contraindre ou mettre trop de pressions aux institutions de peur de les braquer, les sentant encore réticente à aborder sérieusement ce thème.

En conclusion, il semble que les institutions étaient partantes pour implémenter un projet tant que les démarches venaient de l'extérieur (exemple : formations données par le CIPRET-Vaud), mais cela s'est avéré plus difficile lorsqu'il s'agissait pour elle de reprendre la thématique à l'interne lorsque la direction n'était pas soutenant en ce sens.

2. Certains soignants sont entrés dans des démarches d'arrêt, ce qui a facilité la thématization de prévention du tabagisme avec les résidents.
3. Points forts : oser entrer dans des settings dans lesquels peu d'informations sur le lien avec le tabagisme existent et où la prise en compte du tabagisme n'est pas une priorité. Garantir une égalité des chances dans le but de réduire les inégalités de santé en matière de tabagisme. Changer l'image de la prévention du tabagisme et de ses acteurs auprès de population de prime abord peu intéressées/réticentes.

Points faibles : difficulté à maintenir le contact avec les directions non suffisamment engagées dans la démarche, dans une volonté de préserver une image et éviter de les braquer. Difficulté de pérennisation des actions implémentées dans les institutions.

4. L'intérêt des groupes dits vulnérables à recevoir des informations relatives au tabagisme – constaté dans le cadre de ce projet – démontre que le droit à l'information, peu importe la situation de vulnérabilité dans laquelle une personne se trouve doit être répondu et que les obstacles sont davantage institutionnels et/ou du côté des professionnels. Le CIPRET-Vaud a déjà conclu de manière similaire dans le cadre de projets antérieurs (projet-pilote à Tamaris, projet-pilote au Point d'Eau à Lausanne).
5. Les trois sous-projets démontrent qu'un travail de sensibilisation (séances d'information) est un complément indispensable au développement de matériel d'information ; un matériel d'information n'est pas autosuffisant pour modifier les pratiques professionnelles et/ou les comportements tabagiques des bénéficiaires finaux de tels projets s'il n'est pas intégré et présenté dans le cadre d'un accompagnement plus global.

## 2 Recommandations / enseignements pour des projets similaires

Quelles recommandations feriez-vous à d'autres acteurs préparant un projet similaire ?

en ce qui concerne les mesures et les résultats / impacts

en ce qui concerne la gestion du projet

- Viser l'atteinte des populations en situation de vulnérabilité vis-à-vis du tabagisme dans leurs milieux de vie/milieux de soins en favorisant une approche de santé globale. De ce fait, déployer les intentions de la Stratégie nationale MNT en termes de transversalité.
- Créer systématiquement des synergies et de la co-construction avec les professionnels / institutions ciblées. Ces derniers doivent être considérés comme les experts à consulter et à intégrer lors de toutes les étapes d'implémentation d'un tel projet. Une fois que les lignes directrices et les objectifs du projet sont fixés, un travail important de collaboration et d'alliance doit être mise en place avec les directions des institutions pour entrer dans ces dernières mais également pour assurer la formation et le suivi des relais à l'intérieur de ces dernières.
- Ne pas sous-estimer/sous-évaluer les ressources, notamment temporelles, pour mettre en mouvement des professionnels/institutions prenant habituellement peu en compte la problématique du tabagisme dans leur pratique quotidienne. Seul un accompagnement rapproché et sur le long terme est susceptible de porter ses fruits. Un respect du rythme, des réalités, des priorités et besoins des institutions doit cependant prévaloir, notamment si l'on veut éviter de perpétuer des représentations négatives (intrusion, insistance, etc.) de la prévention du tabagisme et de ses acteurs.
- Utiliser et transposer les savoirs et savoir-faire développés dans ce type de projets à d'autres problématiques de santé (ex. santé mentale et tabac) et ainsi répliquer et multiplier la démarche (actuellement en cours au sein de Promotion Santé Vaud dans le cadre d'un pré-projet).
- Rendre publiques et diffuser activement les réalisations de l'une des institutions en matière de prévention combinée alcool-tabac pour susciter des émules.
- Développer des concepts d'évaluation réellement capables de mesurer les impacts de tels projets sur les compétences et pratiques des professionnels ciblés ainsi que sur les connaissances et comportements des bénéficiaires finaux.
- Penser, de manière plus large et systématique, à présenter (communications orales, écrites) au réseau de partenaires et aux acteurs de santé publique de tels projets, leurs forces et

leurs faiblesses, les leçons apprises afin de favoriser l'échange de savoirs et la multiplication des projets.